



POUR VOS COLLABORATEURS, TOUT DEVIENT PLUS SIMPLE AVEC LES SOLUTIONS BMCI.

Parlons Vrai



BMCI

Groupe BNP PARIBAS

OFFRE BMCI DESTINEE AUX SALARIES DE VOTRE ENTREPRISE

En vue de vous accompagner dans la politique sociale de votre entreprise, la BMCI met à votre disposition des solutions pour répondre au mieux aux besoins de vos dirigeants et de vos collaborateurs.

Vous souhaitez simplifier la gestion du paiement des salaires en automatisant la paie de vos salariés et en les dotant d'une carte bancaire ?

La BMCI vous propose BMCI CASH-ENTREPRISE

Vous souhaitez faciliter l'accès de votre personnel au crédit logement et au crédit à la consommation, en externalisant la gestion de ces crédits ?

La BMCI vous propose les Conventions de Crédits

Vous souhaitez motiver et fidéliser vos collaborateurs en les aidant à préparer leur retraite à des conditions avantageuses ?

La BMCI vous propose ASSUR-PLUS Retraite Entreprise

Vous souhaitez faciliter les déplacements professionnels de vos salariés et optimiser la gestion de leurs dépenses ?

La BMCI vous propose les Cartes Affaires

BMCI CASH-ENTREPRISE

Quelle que soit la taille de votre entreprise ou de votre effectif, la BMCI vous propose un outil efficace de gestion qui vous affranchira définitivement des contraintes et risques liés à la paie en espèces ainsi que des coûts administratifs y afférents.

Notre service « **CASH-ENTREPRISE** » met à la disposition de vos collaborateurs une carte bancaire leur permettant de retirer leur salaire à partir de tous les guichets automatiques de la BMCI à travers le Maroc.

La BMCI peut également installer un GAB dans vos locaux pour faciliter les retraits de votre personnel. Par ailleurs, **BMCI CASH-ENTREPRISE** peut être utilisé pour le remboursement des frais médicaux, le versement des primes exceptionnelles, etc ...

Pour l'entreprise : une solution simple, pratique et flexible

- Système de paiement des salaires automatisé, fiable et permettant un suivi en temps réel ;
- Réduction des perturbations de production grâce à la possibilité de retrait à partir des guichets automatiques BMCI et éventuellement à partir d'un GAB* que nous installons dans vos locaux ;
- Élimination des manipulations fastidieuses au niveau de la caisse ;
- Suppression des risques liés au transport de fonds.

Pour votre personnel : souplesse, sécurité et disponibilité

- Chaque salarié est doté gratuitement d'une carte de retrait utilisable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 auprès de l'ensemble des guichets de la BMCI ;
- Les collaborateurs disposent de leur fonds en toute sécurité avec la possibilité de retirer leur salaire en plusieurs fois ;
- Le personnel est informé à chaque opération de son solde disponible.

LES CONVENTIONS DE CRÉDITS

Avec les « **Conventions de Crédits** », la BMCI donne à vos collaborateurs la possibilité de bénéficier d'une offre avantageuse leur permettant de profiter des différents produits et services de la banque, notamment à travers des solutions de financement pour les crédits habitats et les crédits à la consommation adaptées à leurs besoins.

Atouts pour votre entreprise :

- Externalisation de l'octroi et de la gestion des prêts ;
- Réduction des charges induites par le suivi et la gestion des dossiers de crédit ;
- Outil de cohésion sociale pour développer le sentiment d'appartenance de vos collaborateurs ;
- Possibilité de distribution et d'accords de crédits plus significatives, pour la plus grande satisfaction de vos salariés.

Avantages pour votre personnel :

- Accès au crédit avec plus de facilité et de souplesse : les salariés peuvent prétendre à un crédit dès le lendemain de l'ouverture d'un compte chèque auprès d'une agence BMCI de leur choix ;
- Des conditions nettement plus attractives en comparaison à une ouverture de compte à titre individuel ;
- Qualité de service optimale grâce à la disponibilité de nos conseillers clientèle dédiés.

(*) GAB : Guichet Automatique Bancaire

ASSUR-PLUS RETRAITE ENTREPRISE

Vous vous préoccupez de l'avenir de vos collaborateurs et vous souhaitez les aider à préparer sereinement leur retraite ?

La BMCI et AXA Assurance Maroc vous proposent **ASSUR-PLUS Retraite Entreprise**, un produit qui permet à vos collaborateurs de se constituer une épargne rémunérée et ce, dans un cadre fiscal attractif.

ASSUR-PLUS Retraite Entreprise est un produit qui s'adapte à votre politique de gestion des ressources humaines. En effet, vous pouvez choisir en toute liberté le rythme des versements.

Atouts pour votre entreprise :

- Un avantage social conséquent pour les collaborateurs : motivation et fidélisation de votre personnel ;
- Un système de retraite souple : choix entre « régime de retraite principal » ou « système de retraite complémentaire » avec la possibilité de faire bénéficier une partie ou l'ensemble du personnel de votre entreprise ;
- Une possibilité d'économie d'impôt : déductibilité des cotisations patronales du revenu global de l'entreprise imposable à l'I.S.

Avantages pour votre personnel :

- Fiscalité avantageuse : déductibilité des versements des salariés de l'I.G.R sans aucune limite. Au moment de la retraite, le capital et/ou la rente sont servis avec un abattement d'impôt de 40% ;
- Modalités souples : possibilité de modifier le montant des cotisations et leur périodicité, de suspendre les primes ou même d'obtenir des avances sur l'épargne constituée ;
- Rentabilité attractive : l'épargne est investie dans des placements qui allient sécurité et rentabilité. Elle est rémunérée à des taux de rentabilité performants (taux minimum annuel en vigueur augmenté de la participation aux bénéficiés) ;
- Prestations adaptées aux besoins de vos salariés : à l'issue du contrat, ils peuvent percevoir leur épargne revalorisée sous forme de capital et/ou de rente. Ils ont également le choix entre une rente viagère réversible ou non, et une rente certaine (sur 5, 10, 15 ou 20 ans).

LES CARTES AFFAIRES

Vos collaborateurs effectuent régulièrement des déplacements au Maroc ou à l'étranger ? Vous cherchez une solution simple et complète pour faciliter le règlement de leurs frais de déplacement, tout en rationalisant la gestion de vos dépenses ?

La BMCI vous propose la gamme des Cartes Affaires :

- La carte VISA BUSINESS, valable au Maroc ;
- La carte VISA CORPORATE, valable dans le monde entier (y compris au Maroc).

Ces cartes sont adossées au compte de votre entreprise mais créées au nom de vos collaborateurs.

Avantages pour votre entreprise :

- Vous supprimez la gestion des avances sur frais de missions avec une meilleure traçabilité et un suivi rigoureux des dépenses (relevé mensuel par carte, relevé mensuel global, synthèses annuelles) ;
- Vous avez la possibilité de personnaliser les plafonds de chaque carte en termes de paiement et de retrait et même de limiter les cartes à la fonction « paiements ».

Atouts pour les bénéficiaires de cartes :

- Acceptées par tous les GAB* et les commerçants affiliés au réseau VISA, elles permettent d'effectuer des retraits et des paiements en toute sécurité ;
- La technologie de la carte à puce ainsi que l'assurance perte et vol adossés à la carte sont garants d'une meilleure sécurité pour le porteur ;
- Les porteurs de ces cartes bénéficient de services d'assistance et de soutien financier en cas de maladie ou de décès ;
- Un relevé détaillé est adressé à chaque bénéficiaire de la carte pour un suivi optimal de ses dépenses.



BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 034 920 200 Dirhams
Siège social : 26, place des Nations Unies - Casablanca
Tél. : 022 46 10 00 - Fax : 022 29 94 06

www.bmcinet.com